



Air France



Le 16 septembre 2021

En direct

Du CSEE CC du 14 septembre 2021

Point bimestriel de l'Activité Partielle Longue Durée au sein de l'Établissement Exploitation CC

Constat : le taux d'AP a fortement baissé sur notre périmètre cet été à l'exception des escales alsaciennes.

Tendance pour la rentrée : le trafic Affaire a du mal à revenir alors que le trafic Loisir diminue, visibilité d'ici quelques jours avec dans les semaines à venir un ajustement des programmes et des effectifs à S-5, S-4. Adaptation au-delà des 3 semaines concernant l'activité et les AB53. Pour W21 (saison hiver 2021), incertitude liée à la clientèle Business et au trafic international. Maintien des transversales et du HUB de LYS, basculement de la ligne MPL vers TO. Slots : Obligation d'utiliser 50% des slots à minima pour les conserver donc, pas de fermeture de lignes en prévision.

À noter: pour les services support dont l'objectif cible est atteint, peu d'AB53. A contrario, pour ceux dont l'objectif n'est pas atteint, AB53 en hausse.

READY2FLY : 200 vols, 86 lignes concernées, taux de conversion de 25% au global, ce qui représente environ 5000 passagers sur les 2000 éligibles, varie suivant les destinations. Réflexion en cours sur la possibilité d'automatiser ce process. La direction s'engage à regarder comment basculer de l'activité aux escales alsaciennes.

Au global, l'activité estivale CC est plus faible que celle de 2019 mais meilleure que celle de 2020 et varie selon les escales. NCE et la Corse étaient pratiquement au niveau du trafic de 2019. La Direction nous informe qu'il faudra revoir l'ensemble des grilles de notre périmètre suite à la chute de l'activité, phasé dans le temps avec un cadrage défini par l'entreprise, en commençant par l'escale de MPL suite reprise des vols TO à ORY à partir du 09 novembre.

La direction souhaite, via l'outil Timéo, rendre les salariés plus autonomes concernant les changements de jours travaillés, les permutations entre AB53 et jours travaillés, etc. et s'est rapprochée des équipes du central pour y parvenir. Pas de date pour la mise en place.

Notre position : Attention à l'ajustement des ressources et à l'équilibre vie pro/perso. Attention au levier de l'AB53, il faut accompagner les équipes et dispenser les formations et doubles nécessaires pour la transformation des métiers sans oublier la surcharge de travail pour les supports, cadres et personnels en ADM fortement impactés. La crise sanitaire génère de l'absentéisme (cas contact, Covid, etc.), les contrôles sanitaires rallongent le traitement Client, il est urgent de revoir le dimensionnement. L'ouverture sous Timéo des changements et permutations pour nos collègues répond à nos demandes et souhaitons une mise en place rapide.

Point trimestriel sur la Base de Réclamations Individuelles et Collectives de l'Établissement Exploitation CC

Le nombre de réclamations individuelles et collectives au sein de notre périmètre CC pour la période de février à juillet 2021 est au nombre de 38 avec un délai moyen de réponse de 22 jours iso 32 pour la période précédente et un délai de réponse de 13 jours. Ce délai serait dû à un dysfonctionnement de l'outil, des mesures vont être prises pour le régler.

Notre position : Outil non optimum et inefficace qui ne répond pas aux problématiques terrain. Nous privilégions les contacts directs avec actions et résolutions rapides.

Informations du Président

Aéroport de LYS : Transfert des activités au Terminal 1 à l'été 2022. La Direction attend la confirmation de la date du début des travaux dans les jours à venir. En changeant de terminal, il y aura un impact sur les locaux avec des surfaces réduites. La zone opérationnelle va changer notamment pour les EMB, un changement du process « Module Régional » est prévu, car la nouvelle configuration ne permet plus de visibilité sur l'avion en porte d'EMB ce qui aura pour conséquence de voir la fonction K basculée vers un prestataire sans surcoût.

À noter: Dès cet hiver, vols tests afin d'être opérationnel le jour J. Présentation détaillée à venir.

Test WIWO (Walk-in/Walk-out) : Débarquement et embarquement par l'avant et l'arrière de l'appareil simultanément afin de réduire les temps de demi-tours. TLS-NCE-MRS et ORY seront en test cet automne (octobre 2021). Généralisation du process à venir.

BO (BOPC – trafic) : Tests à venir à NTE et MPL pour un fonctionnement sans BO, car plus de vol simultané.

Dans les mois à venir, les périmètres de sous-traitances pourront être élargis temporairement à un prestataire afin de passer la charge pour des périodes définies. Une réflexion sera menée afin d'étudier la possibilité de transfert d'activité back office d'une escale en tension effectif vers une escale dégageant moins d'activité.

Projet BO en province, la direction veut attendre 2022 afin d'avoir une meilleure visibilité concernant les effectifs. Pour rappel, il faudra identifier de l'activité qui pourra être basculée dans les BO et que celle-ci n'a pas vocation à être pérenne.

Informations RH :

Point PDV et mobilités : Pour les DFC 3^{ème} phase, 40 dossiers déposés, 39 signés, 1 désistement. Au total, 622 dossiers validés pour le CC soit 611 ETP. Mobilités, 3 désistements vers les CRC. À partir d'octobre 2021, la Direction pourra commencer à proposer des mobilités et des reclassements dans les secteurs qui n'ont pas atteint la GPEC et nous dit être confiante. Offre Artémis : 3 postes d'agent piste à la Réunion réservée aux salariés de province.

La Direction rappelle qu'il n'y aura aucune mutation d'Orly vers la Province, y compris pour NCE et ce, même s'il y a des postes à pourvoir (ex. RZA). Seul le personnel des escales du CC pourra postuler. Même raisonnement pour la Réunion. La Direction privilégie le bassin d'emploi Parisien pour le sureffectif d'Orly qui offre plus de possibilités qu'en province.

À noter : pas d'impact de l'activité partielle sur la retraite de base (25 meilleures années) ni sur la validation des trimestres.

Télétravail : nouvel avenant accord QVT signé, Cadrage DGO concernant le télétravail, la DRH nous informe qu'il n'y a pas de cartographie pour la DGO et que de nombreux secteurs peuvent y prétendre mais sous conditions.

Assistantes sociales : depuis le 01/01/2021, les assistantes sociales (ASS) sont rattachées à Mme MP Laroutisse et centralisées à CDG, elles sont amenées à traiter tous les secteurs. Pour notre périmètre, il y a des assistantes sociales « inter-entreprises » suite départs PDV.

Des journées d'intégration sont prévues à partir de la semaine prochaine en Visio.

À noter: elles sont toujours invitées aux GPL.

Plan de congés : En cours actuellement dans les escales, préconisations de la Direction pour l'ensemble des escales afin d'avoir de l'équité.

Notre position : Lors du CSE de juillet, nous avons demandé à la Direction de nous communiquer le coût des bagages ratés et ruschs pour l'été. Malheureusement, aucune info communiquée en session et nous avons dû réintervenir sur le sujet. La Direction n'a pu nous répondre en session et nous communiquera les chiffres ultérieurement. Quid des compétences qui partent et comment sont accompagnés les personnels qui reprennent les fonctions, la charge de travail avec un personnel divisé par 2 ou plus ? Le projet concernant les ASS est dommageable surtout, actuellement, avec les nombreux départs dans le cadre du PSE. Télétravail : Nous demandons à la Direction de respecter les accords signés, de cesser toute interprétation et de rester cohérente, ce qui n'est pas le cas dans les différentes Directions.

Info

Informations du Bureau

Les activités d'été se sont bien déroulées. L'Offre « Rentrée » a rencontré un franc succès et a concerné 300 000 personnes, 14 sorties Musée. Possibilité de consulter en lignes toutes les offres. AG de l'ASAF actuellement, en attente des infos. Ouverture de la cantine le soir, à l'étude pour le moment.

News

Changements de commissaires et RP

CSSCT Pôle Clients et Supports : Mr Walter Herbster reprend la coordination, Mme Véronique Guasch prend le poste de Coordinatrice adjointe.

Représentant du personnel (RP) : Mesdames Virginie Rigaine (MPL), Fabienne Riba (TLS) et Flore Gras (LYS)

Commission ECO-PRO: Mme Marjorie Bertho.

Vos élus et représentants CFE-CGC